

En mai, fais ce qu'il te plaît !



“En mai, fais ce qu'il te plaît.” Un vieux dicton que la direction de France 3 a adopté pour elle-même à tous les niveaux.

Un peu partout, des managers imposent leur pouvoir, à défaut de leur aura naturelle.

Autoritarisme et absence de réponses. Le comité anti-harcèlement mis en place unilatéralement par la direction travaille dans une opacité totale. Les collectifs de travail concernés n'ont même pas droit aux résultats d'une enquête, pas plus que l'inspection du travail ! Des méthodes contestables, qui provoquent plus de souffrances au lieu de les réduire. “On n'est pas là pour faire de la cälinothérapie”, comme disait un certain RRH.

Des silences pesants en forme de faux-fuyants, qui s'imposent aux élus.

Ainsi, la question de l'état du rapprochement entre France 3 et France Bleu revient à chaque réunion de ce CSE : avec toujours les réponses des plus évasives, comme celles données à la commission antenne.

Entre temps, en instance centrale, la présidente a accepté sans difficulté une info-consultation sur la bascule de l'URL franceinfo.fr vers ici.fr. “Nous prendrons le temps”, a-t-elle précisé.

Un petit pas positif, mais qui ne change pas le problème, tant cet accident industriel annoncé - et aucunement pensé et anticipé - va totalement à l'encontre de Streaming First, présenté comme le projet phare.

Autre annonce claire de la présidente : le non-remplacement d'un poste sur deux dès cette année 2026. Et cela “sans toucher à l'activité”. Nous attendons de savoir comment cela se traduira dans le réseau France 3 dont les effectifs ont été drastiquement réduits depuis 10 ans.

Sachez-le, en privilégiant l'ombre à la clarté, en ne vous expliquant pas, en faisant passer des transformations forcées pour des expérimentations (vidéos verticales) ou des Arlésiennes tests (BIP d'Arles : multi-support à bas coût ?), c'est aux salariés que vous faites le plus de mal. Honni soit qui mai y pense !

Paris, le 20 mai 2026

